



HAL
open science

**D'Helladius à Praesidius: Jérôme en question(s) -
Intervention à la Table ronde du stage d'ecdotique
(Sources Chrétiennes, HiSoMA UMR 5189) du 21
février 2019 [version détaillée]**

Aline Canellis

► **To cite this version:**

Aline Canellis. D'Helladius à Praesidius: Jérôme en question(s) - Intervention à la Table ronde du stage d'ecdotique (Sources Chrétiennes, HiSoMA UMR 5189) du 21 février 2019 [version détaillée]. 2019. halshs-02051375

HAL Id: halshs-02051375

<https://shs.hal.science/halshs-02051375>

Submitted on 27 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.


 INSTITUT DES SOURCES CHRÉTIENNES
 

CNRS - UMR 5189 « HISTOIRE ET SOURCES DES MONDES ANTIQUES »
 
 UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2
 

Table-ronde ECDOTIQUE
 L'ÉDITION DES TEXTES ANCIENS EN DEVENIR
JEUDI 21 FÉVRIER 2019
 Institut des Sources Chrétiennes
 22 rue Sala, LYON 2^e
 Entrée libre

Programme

   	<p>14h Pierre Caye (Centre Jean Pépin) L'édition de Vitruve par Fra Giocondo en 1511</p> <p>14h45 Aline Canellis (Université Jean Monnet) D'Helladius à Praesidius : Jérôme en questions</p> <p>15h30 <i>Pause</i></p> <p>15h45 Brigitte Mondrain (EPHE) Quelle contribution peuvent apporter à l'ecdotique les manuscrits grecs envisagés comme objets matériels ?</p> <p>16h30 Emanuele Castelli (Sources Chrétiennes) Éditer les homélies de Jean Chrysostome <i>Sur l'obscurité des prophéties</i></p> <p>17h15 <i>Fin</i></p>
--	--

TÉL : +33 (0)4 72 77 73 50
 CONTACT : sources.chretiennes@mom.fr
 BLOG : <http://ecdotique.hypotheses.org/table-ronde>


D'Helladius à Praesidius : Jérôme en question(s)

Aline Canellis
(UJM Saint-Étienne)

Table-ronde Ecdotique
21 février 2019

(Version détaillée)

Le présent exposé se focalise, non sur la crise luciférienne, qui a fait l'objet de mon Habilitation à Diriger des Recherches (soutenue en 2002), mais sur mon expérience diversifiée

d'éditrice de l'œuvre de Jérôme.

Pour ce faire, j'ai choisi trois types de travaux :

- 1) l'édition personnelle d'une **œuvre de Jérôme**, l'*Altercatio*, suivant les différentes étapes que sont la thèse de doctorat, la publication d'une édition majeure (dans la collection du *CCSL*), puis d'une édition mineure (dans la Collection des *Sources Chrétiennes*),
- 2) l'élaboration et la **publication d'un travail collectif et collaboratif** dans la Collection des Sources Chrétiennes : les *Préfaces de Jérôme aux livres de la Bible*¹,
- 3) la présentation d'un **Work in Progress**, l'édition critique de la *Lettre de Jérôme à Praesidius sur le cierge pascal*.

Ce parcours, retrospective et bilan, vise à montrer les permanences et l'évolution du travail de l'ecdoticien, en particulier avec les apports considérables qu'offre le numérique.

1. L'ALTERCATIO LVCIFERIANI ET ORTHODOXI DE SAINT JÉRÔME : DE LA THÈSE AUX PUBLICATIONS

Rappel Historique : Les documents concernant la crise luciférienne en Occident (360-400)

Le « schisme luciférien », du nom de celui qui fut sa figure principale durant la première décennie, l'évêque Lucifer de Cagliari, a troublé l'Occident entre 360 et 400, à la suite de la réintégration dans l'Église des évêques qui avaient peu ou prou cédé ou été abusés par les Ariens lors

¹ A. CANELLIS (dir.), *Jérôme, Préfaces aux livres de la Bible*, Sources Chrétiennes n°592, Paris, Cerf, décembre 2017, 530 p.

de la deuxième session du Concile de Rimini à la fin de 359². L'étude de cette crise majeure est rendue difficile par la rareté, l'état fragmentaire, et l'hétérogénéité de la documentation antique qui nous est parvenue. De plus, cette crise a été abusivement confondue avec le dossier qui ouvre la *Collectio Avellana* (6^{ème} s.) et concerne le conflit qui, de 366 à 375, a opposé l'antipape Ursinus à l'évêque de Rome, Damase, puisqu'on a longtemps cru, à tort, que les Lucifériens soutenaient le compétiteur de Damase, l'évêque de Rome se trouvant aussi être la cible des Lucifériens.

Nous possédons deux œuvres essentielles, deux témoignages immédiats de partisans engagés, qui présentent longuement la question : d'une part, l'*Altercatio Luciferiani et Orthodoxi* de Jérôme, un dialogue fictif, en réalité, qui livre le point de vue orthodoxe, non sans ambiguïté – ouvrage écrit entre 376 et 388, en Orient ou en Occident, on n'a guère su le dire – ; d'autre part, la *Supplique (=Libellus Precum)* écrite probablement à Constantinople et présentée officiellement aux empereurs régnants du moment, Valentinien II, Théodose et Arcadius (383/384), par les deux prêtres occidentaux Faustin et Marcellin, et qui révèle, non sans partialité, le point de vue luciférien. Tout oppose donc ces deux ouvrages : les auteurs et leurs intentions, le genre littéraire, jusqu'au lieu et à la date de rédaction, incertains pour le premier, sûrs pour le second. Ce contraste, cette double face de la crise luciférienne, ne pouvaient *a priori* qu'enrichir l'étude parallèle, mieux, la confrontation des deux œuvres. Celles-ci étaient à replacer dans le contexte de l'époque et à insérer dans les jugements, plus ou moins développés, plus ou moins proches fournis par les historiens anciens, les hérésiologues...

Nos sources sont cependant enrichissantes du fait même de leur diversité et de leur origine. D'un côté, nous disposons d'une œuvre diachronique, à grande échelle, contemporaine du « schisme luciférien » : le témoignage de Rufin d'Aquilée dans son *Histoire de l'Église*, à laquelle s'ajoutent quelques renseignements diffus fournis par Ambroise de Milan et Augustin, par quelques hérésiologues aussi de la même époque. Quant aux historiens grecs, Socrate – que traduit fidèlement Cassiodore –, Sozomène et Théodoret, bien postérieurs aux événements mais surtout dépendant de Rufin³, ils ne s'intéressent guère à l'Occident et négligent Lucifer de Cagliari ainsi que certains problèmes orientaux, même s'ils apportent quelques éléments sur Antioche, par exemple. Tardifs et/ou quelquefois vagues, les témoignages des occidentaux Sulpice Sévère (qui s'inspire bien souvent de la *Chronique* de Jérôme), de Quodvultdeus, du Pseudo Jean Maxence, de Gennade de Marseille et d'Isidore de Séville ne sont pas non plus dénués d'intérêt, puisqu'ils révèlent la difficulté de porter un jugement sur ce « schisme » désormais disparu et donc mal connu, considéré parfois comme une hérésie.

Il apparaissait donc nécessaire de produire une édition critique fiable avec traduction, introduction et annotation de ces deux œuvres essentielles, l'*Altercatio Luciferiani et Orthodoxi* de Jérôme et le *Libellus Precum* de Faustin et Marcellin.

A- Thèse

a- Édition critique

Souhaitant faire comme thèse de doctorat une véritable édition critique, j'ai commencé par l'*Altercatio Luciferiani et Orthodoxi* qui n'avait pas été éditée depuis Vallarsi (1734)⁴ et qui était transmise par la *Patrologie Latine* sous le titre de *Dialogus contra Luciferianos*. Sans avoir eu trop de mal à restituer à cette œuvre le titre que Jérôme lui avait donné (*De Viris Illustribus*, notice 135), j'ai conduit mon étude selon plusieurs axes de recherche. Après une première traduction et le collationnement de 14 manuscrits du 8^{ème} au 12^{ème} s. faits pour mon DEA, j'ai entrepris, après diverses mésaventures auprès de certaines bibliothèques et après avoir complété ou corrigé les renseignements – précieux – fournis par la *Bibliotheca*

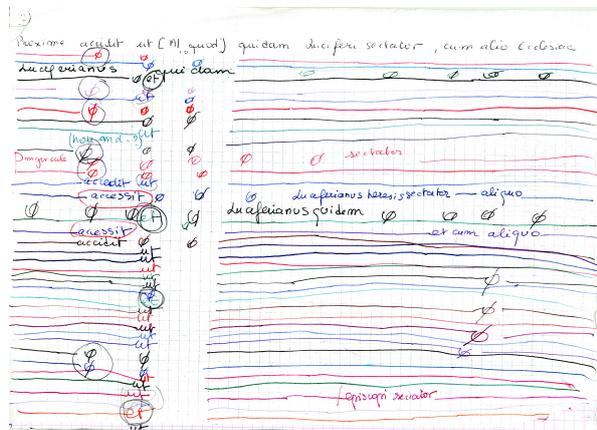
² Voir A. CANELLIS, Hieronymus, *Altercatio Luciferiani et Orthodoxi* (ed. maior) (= CCSL 79 B, Turnhout, Brepols, décembre 2000) ; Jérôme, *Débat entre un Luciférien et un Orthodoxe* (ed. minor) Sources Chrétiennes, n° 473, Paris, Cerf, avril 2003) ; Faustin (et Marcellin), *Supplique = Libellus Precum* (ed. maior pour les Sources Chrétiennes, n°504, Paris, Cerf, septembre 2006). Pour des précisions sur le contexte historique, voir les introductions des SC 473 et 504.

³ Voir Y.-M. DUVAL, *La place et l'importance du Concile d'Alexandrie de 362 dans l'Histoire de l'Église de Rufin d'Aquilée*, in *REAUG* 47, 2001, p. 383-402.

⁴ Thèse, p. 21-22.

Hieronymiana Manuscripta de B. Lambert, de collationner, de façon exhaustive, avec des reproductions sur papier, pas toujours de bonne qualité, mais surtout sur des photographies artisanales (réalisées à partir de microfilms ou de microfiches dans le laboratoire familial, en négatif ou en positif), les 87 manuscrits du 8^{ème} au 16^{ème} s. (sur les 88 témoins alors connus⁵) qui transmettaient l'*Altercatio*, afin d'établir le texte latin, le plus sûrement possible, avant d'en aborder le commentaire, mais aussi de participer à l'étude des centaines de manuscrits comportant les « lettre et opuscles » de Jérôme parmi lesquels figure le plus souvent l'*Altercatio*. Ce travail a abouti au classement de ces manuscrits et à l'élaboration d'un *stemma* biphyle⁶, mais surtout à plus de 400 modifications du texte jusqu'alors édité de l'*Altercatio* : outre des variantes mineures (interversions, déplacements de mots), plusieurs leçons *difficiliores* ont donné plus de « sel » ou de véracité historique à cette œuvre et mis en lumière des souvenirs classiques (des *Catilinaires* de Cicéron, par ex.) ou patristiques (*De corona* de Tertullien ou *Ep. 55, 25, 1* de Cyprien) que ne laissait pas soupçonner le texte de la *Patrologie*⁷.

L'étude de la tradition manuscrite, qui m'a pris beaucoup de temps, n'a pas fait l'objet



d'un long développement dans ma Thèse : je me suis contentée d'en donner les résultats essentiels⁸ ; quant à la tradition imprimée, je n'en ai fait qu'une étude succincte⁹ me limitant aux éditions que m'offraient sur place les bibliothèques lyonnaises (Sacon, 1518 ; Erasme, 1553 ; M. Victorius, 1579 ; Martianay, 1706 ; Vallarsi 1734 ; Migne, *PL* 23, 1845)¹⁰ et aux deux éditions qui peuvent revendiquer le titre d'*editio princeps*, ayant paru la même année à Rome¹¹. Pour rendre compte de l'état dans lequel l'*Altercatio* a été

transmise au cours des siècles, j'ai rédigé un apparat critique positif où je n'ai retenu, après en avoir justifié le choix¹², que onze manuscrits – les meilleurs représentants des différents groupes des deux familles –, ainsi que les éditions à ma disposition.

Une fois le texte latin établi, traduit avec plus de précision que dans mon DEA, muni d'un apparat scripturaire que j'espère complet (vérification faite des références données par la *PL* et ajout de références nouvelles), mes recherches se sont tournées vers le commentaire – qui prit la forme d'une introduction traitant de questions générales et de 293 notes critiques, historiques, doctrinales, littéraires...¹³ –, c'est à dire vers les différentes questions et les divers problèmes que soulève ce texte de Jérôme. Trois écueils ardu se sont vite présentés à moi : d'abord, le fait que cette œuvre polémique du Stridonien soit considérée, dans la tradition de son plus illustre biographe moderne, F. Cavallera, comme une œuvre sans grande valeur littéraire¹⁴ ; ensuite, que les sources (littéraires, historiques et doctrinales), l'intérêt doctrinal,

⁵ Un manuscrit de la Bibliothèque de Chartres, recensé par Lambert, a disparu lors de la Seconde guerre mondiale (v. Thèse, p. 297).

⁶ p. 339-345.

⁷ Chapitre 8, p. 363-377.

⁸ Chapitre 6, p. 307-338.

⁹ Chapitre 7, p. 361.

¹⁰ Voir. Thèse, p. 365.

¹¹ *Ib.*, p. 365.

¹² *Ib.*, p. 364-365.

¹³ *Ib.*, p. 464-521.

¹⁴ *Ib.*, p. 19, n. 4 ; p. 20, n. 1-2.

historique et ecclésiologique de l'*Altercatio* aient déjà été mis en valeur et exploités par P. Batiffol, H. Hagendahl, Y. Bodin, mais surtout ... Y.-M. Duval ; enfin, que les chercheurs aient pu émettre autant d'hypothèses sur la datation (entre 376 et 388) et le lieu de composition (Antioche, Constantinople, Rome ou Bethléem) de l'ouvrage, dont les intentions et le sens s'avéraient tout aussi aléatoires¹⁵. En fait, loin de me décourager, ces trois écueils ont orienté et motivé mes recherches, en m'incitant soit à avancer plus avant soit à reprendre ces questions dans une perspective différente.

b- Recherches littéraires

Les hésitations des manuscrits et des éditions sur le titre même de l'*Altercatio* (*epistola, disputatio, conflictus, dialogus, aduersus* ou *contra Luciferianum*)¹⁶ invitaient déjà à se pencher sur le genre littéraire de cette œuvre que Jérôme, dans l'ultime notice (135, 2) de son *De Viris Illustribus*, intitule bien *Altercatio Luciferiani et Orthodoxi*. L'examen – à l'aide de l'article du *Thesaurus Linguae Latinae* – des différents sens et emplois du mot *altercatio*, en particulier ceux de « discussion théorique » et de « débat contradictoire » m'ont amenée à m'intéresser davantage à l'éloquence judiciaire, depuis la formation des jeunes avocats par les exercices scolaires que sont les *suasores* et les *controverses*, jusqu'à l'application pratique de cet apprentissage dans les procès, en particulier lors de la procédure judiciaire appelée *altercatio*, décrite et codifiée par Quintilien (*Inst. Or.* 6, 4).

Transposé dans les ouvrages littéraires païens (les œuvres philosophiques de Cicéron comme le *Lucullus*, ou, plus inattendu, le *Bellum Gallicum*, 5, 28-31 de César), ce procédé, qui permet une *disputatio in utramque partem*, ne pouvait que trouver son prolongement naturel dans le débat d'idées des Chrétiens, tels Tertullien ou Lactance. De cette amorce de dialogue au grand genre littéraire et ouvert qu'est le dialogue, il n'y a qu'un pas ! Issu de la diatribe cynico-stoïcienne, mis en forme par Platon et Aristote, vulgarisé à Rome par Cicéron, le dialogue devient florissant sous l'Empire, en particulier à l'époque tardive, tant chez les Grecs que chez les Latins. Plus d'un de ces ouvrages était connu de Jérôme. En outre, une comparaison de l'*Altercatio* hiéronymienne avec les *altercationes* antérieures, contemporaines et postérieures, réelles ou fictives (à l'exception toutefois des duels d'allégories comiques du Moyen Age¹⁷), a non seulement définitivement prouvé que l'*Altercatio* de Jérôme est une œuvre fictive et non le compte rendu sténographié d'un débat réel, comme le prétendait Cavallera, mais surtout que l'*altercatio* chrétienne à finalité protreptique est un sous genre du dialogue¹⁸.

Fictive, l'*Altercatio* révèle la technique hiéronymienne de l'argumentation et de la persuasion¹⁹. En effet, le déséquilibre structurel de l'œuvre (un prologue, suivi de l'*altercatio* à proprement parler, composée elle-même d'un dialogue puis d'un exposé historico-dogmatique) n'est qu'apparent ; influencée par la distinction gorgianique connue de Jérôme (*Ep.* 49, 13), entre la manière d'écrire en polémiste, *γυμναστικῶς*, et la manière d'écrire comme un philosophe qui expose sa pensée, *δογματικῶς*, l'*Altercatio* est formée de deux grandes parties : l'une illustre le *γυμναστικῶς* – rendu chez Jérôme par le verbe *contendere* – ; l'autre, le *δογματικῶς* – où abonde le *docere* –. La première moitié de cette *altercatio* (§§ 1-13) est un échange vif entre les interlocuteurs, que rehaussent nombre de "recettes" dialectiques. Le Luciférien est ainsi partiellement mis en échec grâce à l'utilisation de pièges

¹⁵ Sur l'état de la question, v. Thèse, p. 229-233 ; p. 269-274.

¹⁶ *Ib.*, p. 21-22.

¹⁷ Par ex. l'*Altercatio Vini et Cereuisiae*... (v. Thèse, p. 62-63).

¹⁸ V. Thèse, Chapitre 1.

¹⁹ *Ib.*, Chapitre 2.

et stratagèmes divers poussant jusqu'à l'absurde l'ensemble des thèses lucifériennes. Cette *joute oratoire* cède alors la place à un récit historique et à un exposé doctrinal, qui occupent la seconde partie de l'*Altercatio* (§§ 15-27). Les questions du Luciférien ne sont alors que prétextes à de longues *explications* de l'Orthodoxe, en qui l'on reconnaît facilement Jérôme. Grâce à cette démarche didactique à but protreptique, Helladius, le Luciférien, se laisse séduire, mieux *persuader* — ultime mot de l'épilogue.

Obéissant ainsi aux règles de la rhétorique classique, l'*Altercatio* a une composition circulaire comme le montrent les similitudes thématiques entre le prologue et l'épilogue, ou mieux, une structure en chiasme : sous forme de dialogue, l'épilogue répond au prologue narratif, comme le *docere* fait écho au *contendere*. Cette composition est soulignée par le double patronage de Tertullien (*adv. Iud.* 1, 1), évoqué dans le prologue, et de Minucius Felix (*Octav.* , 40, 1), utilisé dans l'épilogue : la première partie, un *Contre les Lucifériens* (§§ 2-14) rivalise avec l'*Aduersus Iudaeos*, œuvre polémique où l'Africain s'élève contre le Judaïsme ; la seconde partie, un *Pour les Orthodoxes* (§§ 14-27), rappelle l'*Octavius*, œuvre apologétique en faveur du Christianisme.

Dans le détail, Jérôme fait preuve de didactisme, ménageant toujours de petites transitions²⁰ et il recourt à tous les ressorts de la polémique (emploi de métaphores agonistiques – thèmes de l'affrontement physique ou intellectuel –, d'adages populaires, de souvenirs littéraires classiques – Virgile, Cicéron, Lucrèce, Salluste, Térence, Quintilien –, d'allusions aux *realia* romains, aux thèmes du cheminement géographique ou spirituel, de la situation de communication..., mais aussi de *topoi* chrétiens comme l'opposition entre philosophie et *simplicitas christiana*)²¹.

Pour souligner ses arguments, le polémiste n'hésite pas non plus à scander son texte de *clausules* et de *cursus*, dont je me suis efforcée de mettre en lumière l'utilisation et la fonction : outre quelques clausules épiques, on dénombre à la fois des clausules quantitatives cicéroniennes, très majoritaires (surtout dispondée, dichorée, spondée crétique, crétique spondée, et spondée dichorée) ainsi que, en très petit nombre, des clausules non cicéroniennes (spondée péon 4ème ou trochée crétique, par exemple), et des clausules accentuelles. Pour les fins de phrases, cinq *cursus* sont utilisés, classés par ordre de préférence dans la liste ci-après : 1) *cursus uelox* (' - - - ' -), 2) *cursus planus* (' - - ' -), 3) *cursus dispondaicus* ou *trispondaicus* (' - - - ' -), 4) *cursus tardus* (' - - - -), 5) *cursus medius* (' - ' -). Jérôme emploie, dans l'*Altercatio*, surtout deux types de clausules fixés par M. C. Herron²² : le type γ pour les *cursus planus, tardus, dispondaicus et medius* (la césure suit la deuxième syllabe) et le type δ (la césure suit la troisième syllabe) pour le *cursus uelox*, comme il le fait dans ses autres œuvres, celles au moins qu'a étudiées M. C. Herron²³. Dans l'*Altercatio*, Jérôme utilise autant les *cursus dispondaicus, planus et uelox*, mais le *cursus tardus* est un peu moins employé et le *cursus medius* guère représenté. Contrairement à ce qu'il fait ailleurs, il ne montre pas, dans l'*Altercatio*, une prédilection pour le *cursus tardus*. Au lieu de choisir ses *cursus* en fonction du genre littéraire, il se laisse guider par son inspiration, tout en recherchant des effets stylistiques adaptés à l'humeur des interlocuteurs. Le *cursus uelox*, expression de l'agressivité, contraste avec les autres *cursus*, moins vifs. L'utilisation des *cursus* est calculée, comme le prouvent leurs emplois massifs ou alternés dans quelques passages (le prologue ou l'épilogue par exemple), auxquels ils impriment une tonalité particulière. Cette prose rythmique est agrémentée aussi d'homéotéleutes, d'assonances, d'allitérations, d'isocolies, de rythmes inhabituels des phrases, de clausules et de *cursus*

20 *Ib.*, *Structure détaillée*, p. 113-121.

21 *Ib.*, p. 79-85.

22 Voir la classification de M. C. Herron, Thèse, p. 91.

23 Les *Lettres*, le *De Viris*, le *Contre Rufin*, le *Dialogue contre les Pélagiens* et le *Commentaire sur Isaïe*.

internes, qui servent aussi bien la passe d'armes verbale entre les protagonistes que l'exposé irénique de l'Orthodoxe-Jérôme.

c- Recherches historiques et doctrinales

Le polissage de l'*Altercatio*, mis en valeur par cette étude du genre littéraire et de la composition, est encore plus visible quand on examine son utilisation des Ecritures, principale source d'inspiration, et des sources diverses (historiques – Hilaire de Poitiers, Athanase d'Alexandrie –, doctrinales – Tertullien, Cyprien de Carthage –, hérésiologiques – Pseudo-Tertullien – ou pièces officielles – *apud* Hilaire –). Il était hors de question de refaire ou de reprendre, dans leur ensemble, telles quelles, les analyses précises déjà faites²⁴, mais plutôt, lorsque c'était possible, de les approfondir ou de les compléter²⁵, ce qui a permis d'établir un *apparatus fontium* détaillé.

Plus que les textes scripturaires cités ou évoqués dans l'*Altercatio* (Bible de ses sources patristiques, textes selon les Septante ou « texte occidental » du Nouveau Testament)²⁶ et l'exégèse typologique²⁷, le traitement des différentes sources historiques et hérésiologiques est révélateur de la méthode et de la personnalité de Jérôme, qui dévoile son « art de la déformation historique », de reconstruction personnelle des événements, tout en fournissant des renseignements de premier ordre – voire uniques – sur l'histoire des Ariens, la seconde session du Concile de Rimini de 359 et le schisme luciférien (l'action à Rome du diacre Hilaire peu après 360)²⁸. L'inconvénient, c'est que la démarche hiéronymienne, qui prône, en surface au moins, la réconciliation et l'unité de l'Eglise, prend un sens très différent, sinon opposé, selon le lieu et la date que l'on établit – ou non – pour la rédaction de l'ouvrage.

d- Problème de la datation

Les multiples hypothèses qui situent la rédaction de l'*Altercatio* entre 376 et 388 s'appuient sur des arguments biographiques, historiques et linguistiques, peu convaincants, parfois même fort contestables²⁹. Entier, le problème était donc à examiner de nouveau, selon une méthode différente : en donnant – à la suite de P. Nautin (*La liste des œuvres de Jérôme...*) – plus de poids au témoignage de l'auteur lui-même qui, en 393, classe ses œuvres dans un ordre globalement chronologique et par grands genres littéraires (*De Viris*, 135, 2), mais surtout en procédant à la critique interne et à la critique externe de l'*Altercatio*.

Si la critique interne s'est avérée décevante, en revanche, la critique externe, la comparaison avec les autres œuvres hiéronymiennes, a apporté des éléments plus qu'intéressants : 1) aucun point commun n'est relevable entre les œuvres exégétiques des années 385-393 et l'*Altercatio* (dont l'exégèse typologique est assez rudimentaire, malgré la beauté et la poésie de la page où elle est employée – § 22) ; 2) des parentés stylistiques (déjà connues et étudiées !) avec les autres œuvres polémiques, surtout *Le dialogue contre les*

²⁴ *Ib.*, p. 460 ; le bilan des rapprochements faits par Y.-M. Duval avec les œuvres de Tertullien et de Cyprien était donné en annexe (p. 213-225) ; les conclusions de P. Batiffol (dont l'article est très difficile à trouver) et d'Y.-M. Duval reprises brièvement (p. 172-176).

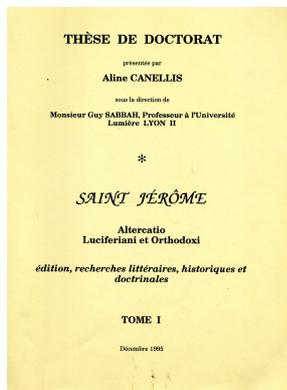
²⁵ *Ib.*, p. 169-170 (précisions ou ajout de rapprochements textuels) ; 182-185 (étude détaillée des rapprochements avec Tertullien et Cyprien).

²⁶ *Ib.*, p. 150-154 ; 197-211.

²⁷ *Ib.*, p. 154-160.

²⁸ *Ib.*, p. 170-182.

²⁹ Chapitre 4, p. 227-234.



Pélagiens (ce qu'on n'avait pas autant remarqué) et l'*Altercatio* (dont la relative maladresse ressortait encore davantage) ; 3) le même ton respectueux à l'égard de Lucifer de Cagliari dans la *Chronique* et l'*Altercatio*, ainsi que la disparition des Lucifériens, non des Ariens, dans les autres œuvres de Jérôme ; 4) les analogies thématiques et formelles de l'*Altercatio* et des premières *Lettres* (c. 376-377), en particulier l'*Ep.* 14³⁰.

Ces différents paramètres (place de l'*Altercatio* dans la liste du *De Viris* et rapprochements avec l'*Ep.* 14 placée juste après dans la liste par Jérôme) ainsi que l'aspiration à la conciliation et à l'unité qu'exprime Jérôme dans son *Altercatio* semblent coïncider avec la politique de tolérance à l'égard des Orthodoxes, inaugurée par l'empereur Valens en 377 et confirmée par l'empereur Gratien en 378. Aussi paraît-il plus vraisemblable de dire que Jérôme a composé son œuvre à Antioche en 379. Toutefois, même si l'*Altercatio* a toutes les caractéristiques d'une œuvre de jeunesse, l'hypothèse – émise par Y.-M. Duval – de la rédaction à Rome (382-384) ne peut être totalement écartée : certains rapprochements avec le *Libellus Precum* et d'autres – moins probants – avec les lettres romaines de Jérôme ont de quoi laisser dubitatif...

e- Bilan et perspectives

Bien loin de considérer ma Thèse comme un « produit fini », je voyais plutôt s'étendre devant moi un vaste chantier hiéronymien : si en tenant compte des remarques, conseils et suggestions de chacun des membres de mon jury, je pouvais tenir le texte latin pour établi de façon sûre, la traduction et les apparats scripturaire et *fontium* pour définitifs, l'apparat critique pour à peu près achevé, j'avais bien conscience que certaines questions – qui dépassaient le cadre de mon doctorat – en étaient restées à un état embryonnaire ; j'envisageais de poursuivre et de parachever l'histoire du texte hiéronymien : de fait, mon étude de la tradition imprimée était trop rapide, l'étude de la tradition indirecte, un simple catalogue, celle des traductions, incomplète et réduite à l'analyse de la traduction amusante de Tigeou (1573) et à la mention de celle de Bareille (1878)³¹.

En outre, pour reprendre l'expression de P. Monat, ma Thèse était « une thèse ouverte » ; j'avais en effet repéré, au fil de mon travail, des pistes de recherche que le cadre précis de mon sujet de thèse m'avait retenue de traiter : les rapprochements entre l'*Altercatio* et les *Lettres* et la *Chronique* d'une part, entre l'*Altercatio* et le *Dialogue contre les Pélagiens* d'autre part, me paraissaient mériter une étude plus fine que celle que j'avais présentée dans la Thèse.

Pour finir, comme j'ai eu depuis plusieurs fois l'occasion de le dire et de le démontrer lors des Stages d'Ecdotique organisés par l'Institut des Sources Chrétiennes, une thèse n'est qu'une étape du travail scientifique et les normes qu'elle respecte ne sont nullement celles des collections dans lesquelles elle doit être publiée, en l'occurrence, pour l'*Altercatio*, le *Corpus Christianorum* et la Collection des *Sources Chrétiennes*. Et il ne s'agit pas uniquement d'un travail typographique ! Loin de là ! Il faut s'adapter non seulement à la collection, mais aussi au public qui l'utilise, pour répondre, au mieux à ses attentes, ce qui veut dire : nouveau travail de réflexion, de conception et de rédaction.

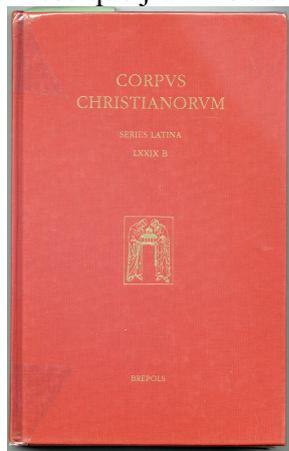
³⁰ *Ib.*, p. 234-250, surtout sur la correspondance, p. 250-261.

³¹ Thèse, p. 357-361).

B- Édition « majeure » (CCSL 79 B)

Parmi les différentes éditions des œuvres polémiques de Jérôme parues dans le *Corpus Christianorum* entre 1982 et 1999 (*Contre Rufin*, *Dialogue contre les Pélagiens* et *Contre Jean de Jérusalem*), j'ai choisi comme modèle l'édition magistrale du *Contre Rufin* par P. Lardet, ce qu'ont accepté le comité de lecture du *Corpus* et respecté L. Jocqué, le responsable de la publication de l'*Altercatio*.

Pour réduire le plus possible le risque de mauvaises lectures des manuscrits (le plus ancien témoin, le manuscrit de Kassel, écrit en minuscule irlandaise, est particulièrement difficile à lire), j'ai commencé par re-collationner intégralement les onze manuscrits sélectionnés (certaines leçons erronées, supprimées dans la Thèse, ont été restituées dans l'édition majeure), ainsi que les huit éditions utilisées dans l'apparat critique positif de la Thèse que j'ai mis aux normes du *Corpus* en le transformant en apparat négatif.



Pour ce qui est de la tradition manuscrite, le travail d'inventaire et de classement ayant déjà été fait pour la Thèse, je n'ai plus eu qu'à présenter dans le détail la *démonstration* qui aboutissait à ce classement des manuscrits : pour ce faire, j'ai présenté, en 70 tableaux, des séries de variantes qui permettent de rapprocher ou de différencier ces manuscrits³². Mais, une fois achevé le travail d'édition à proprement parler, j'ai appris par R. Etaix l'existence de cinq nouveaux témoins du 15^{ème} s., que j'ai signalés dans une note³³ : ces *recentiores* ne devraient pas modifier radicalement les conclusions de ma recherche, mais, à l'occasion, je les regarderai pour en être sûre... Ce travail long – et souvent fastidieux – de collation ne sert pas qu'à l'édition ponctuelle de l'*Altercatio* : petite pierre dans l'immense édifice de la transmission des œuvres

hiéronymiennes, il apporte, en confortant certains classements antérieurs mais aussi en signalant des divergences dans les regroupements, des renseignements supplémentaires – P. Lardet en a fourni déjà un certain nombre – sur, entre autres, la circulation des *Lettres* de Jérôme souvent associées aux œuvres polémiques ; une comparaison avec les éditions récentes des œuvres de Jérôme ou assimilées (*Contre Rufin*, *Contre Jean de Jérusalem*, *Dialogue contre les Pélagiens* ; *De Spiritu Sancto* de Didyme l'Aveugle, traduit par Jérôme), qui utilisent certains des manuscrits transmettant l'*Altercatio*, permet de se faire une idée plus précise de la constitution des *corpus* copiés dans les manuscrits³⁴.

À la différence de la tradition manuscrite de l'*Altercatio* qui, dans le *Corpus*, démontre par le menu les conclusions simplement données dans la Thèse, la tradition imprimée, juste ébauchée dans la Thèse, était à étudier dans le détail³⁵. Au lieu de refaire, pour l'*Altercatio*, l'étude précise de l'ensemble des incunables que P. Lardet a faite pour le *Contre Rufin*, puisque les résultats de l'enquête ne pouvaient qu'être similaires, j'ai préféré examiner avec précision le passage des manuscrits aux incunables puis aux premières éditions – enquête, qui, m'a-t-il semblé alors – avait moins retenu l'attention de P. Lardet. Peut-être était-ce le moyen d'apporter une petite contribution à la grande histoire des textes hiéronymiens au 15^{ème} s. ... Le même manuscrit (Q19 du CC 79 B) a servi de base, pour l'*Altercatio* et le *Contre Rufin*, à l'édition *princeps* de Riessinger (1468). Le manuscrit Q11 du CC 79 B pouvait donc bien être une copie de l'édition *princeps*³⁶. En outre, la « seconde édition *princeps* », celle de

32 CCSL 79 B, p. 1*-60*.

33 *Ib.*, p. 18 *, n. 95.

34 *Ib.*, p. 129*-132*.

35 *Ib.*, p. 61*-132*.

36 *Ib.*, p. 63*-67*.

Sweynheym et Pannartz (13 décembre 1468), est très proche des manuscrits *recentiores* du groupe de *E*, en particulier de *E5*. Cette édition a été copiée, à son tour, par deux manuscrits (*Q3* et *Q10*)³⁷. Enfin, les deux traditions textuelles transmises par ces incunables de 1468 ont donné naissance au texte de l'*Altercatio* de Sacon de 1508 (repris, à plusieurs variantes près, en 1513), qui en a fait une synthèse corrigée³⁸.

Après l'étude des incunables et de leur postérité, l'étude des éditions modernes (16-18^{ème} s.)³⁹ m'a retenue un certain temps ; sans entrer dans le détail de la démonstration, mes recherches ont obéi au principe de comparaison systématique, lorsqu'il y en a plusieurs, de la première édition de l'*Altercatio* par un éditeur, et de la dernière (ou de l'une des dernières, sinon des autres) par ce même éditeur. J'ai donc confronté, entre elles et les unes avec les autres, les éditions d'Erasme de 1516 et de 1553, les éditions de Vittori de 1564/1565, de 1578 et de 1579, l'édition de Martianay (Mauristes) de 1706, les deux éditions de Vallarsi de 1734/1735 et de 1766/1772, les deux éditions de Migne (*Patrologie Latine*) de 1845 et de 1864/1865. Cette enquête a permis de mieux connaître la manière dont procèdent les différents éditeurs : reprise du texte de l'édition précédente, corrections, leçons nouvelles à la lumière de manuscrits, hypothèses, belles intuitions (ou inversement mauvaises leçons) promises à un bel avenir, notes de plus en plus élaborées, *argumentum* de plus en plus riche et de plus en plus précis, organisation progressive du texte (capitulation, références scripturaires, littéraires, remarques textuelles...) ou ajout d'erreurs typographiques d'une édition à l'autre. Parmi les résultats – plus nombreux qu'on ne le pense – intéressants ou inattendus, deux méritent d'être signalés : l'édition d'Erasme de 1516, qui s'est appuyée sur celle de Sacon de 1513, a servi à Sacon pour apporter des corrections à l'*Altercatio* dans son édition de 1518 ! Le *Sorbonicus* qu'évoque Martianay n'est autre que le manuscrit Z8 !

Afin de préciser l'histoire du texte de l'*Altercatio*, j'ai mentionné les traductions⁴⁰ : celle de Tigeou de 1573 – que j'ai mieux située dans son contexte à l'aide des ouvrages de Pelt, Meurisse et Cullière –, celle de Bareille de 1878, auxquelles j'ai ajouté la traduction de Collombet de 1842, et une unique traduction anglaise de 1892. Pour compléter cette liste, il faut signaler une traduction roumaine découverte plus tard lors d'une visite à l'université de Bucarest – et que j'indique dans le volume destiné aux Sources Chrétiennes –, celle de D. Negrescu de 1999 (sur laquelle j'aurais bien du mal à émettre un avis faute d'en connaître la langue).

Ces différentes études ont conduit à élaborer une édition « majeure » de l'*Altercatio* assez différente dans sa forme de l'édition de la Thèse : dans l'apparat critique négatif sont retenus les onze témoins (déjà sélectionnés dans la Thèse), les deux incunables de 1468, les éditions d'Erasme de 1516 (non plus celle de 1553), de Vittori de 1565 (non plus celle de 1579), celles de Martianay (1706), de Vallarsi (1734/1735) et de Migne (1845). Il s'est avéré inutile d'alourdir l'apparat critique – déjà substantiel – des variantes de l'édition de Sacon de 1508. Les choix éditoriaux sont justifiés ou discutés dans 50 notes critiques. De plus, le *Corpus* a accepté, ce qui n'est pas dans ses habitudes éditoriales, d'introduire des paragraphes et des retours à la ligne, qui aèrent le texte latin et font mieux ressortir son aspect dialogué que ne le fait, pour le *Dialogue contre les Pélagiens*, l'édition de C. Moreschini (CCSL 80).

³⁷ *Ib.*, p. 68*-83*.

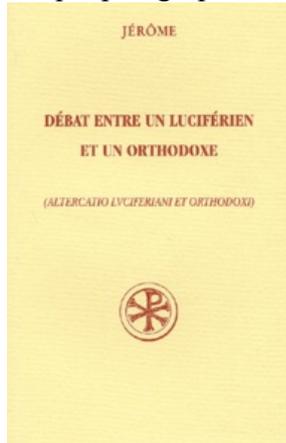
³⁸ *Ib.*, p. 83*-91*.

³⁹ *Ib.*, p. 91*-122*.

⁴⁰ *Ib.*, p. 123*-128*.

C- Édition « mineure » (Sources Chrétiennes)

Comme la traduction de l'*Altercatio* (balisée pour l'occasion de titres explicatifs) et les notes (remodelées et adaptées à la collection), autres que les notes critiques, ont été laissées de côté dans l'édition majeure, elles trouvent leur place, dans l'édition « mineure » des Sources Chrétiennes, « mineure » par la seule présentation de l'apparat du texte latin. J'aurais aimé – pour faciliter la lecture et l'utilisation de l'ouvrage – que la linéation du texte latin dans le *Corpus* soit conservée dans le volume des *Sources Chrétiennes*. En fait, cela n'a pas été possible : dans le *Corpus* le texte latin est numéroté de la ligne 1 à 1015, tandis que dans la *Collection des Sources Chrétiennes*, la numérotation des lignes recommence à 1 pour chaque paragraphe. Il a donc fallu reprendre toute la linéation dans l'apparat critique...



Ce problème de présentation matérielle mis à part, l'édition des *Sources Chrétiennes*, à la différence de la Thèse et de l'édition majeure, fait une large place au contexte historique (325-385) tout en limitant à l'essentiel les informations sur le « schisme luciférien », qui sera plus longuement expliqué dans le volume sur le *Libellus Precum*. L'accent est ensuite mis sur l'intervention même de Jérôme, son départ en Orient, son séjour à Antioche, sa rédaction de l'*Altercatio* toujours aussi difficile à dater, mais surtout sur le sens de son intervention. L'aspect littéraire de l'*Altercatio* – domaine qui intéresse moins la Collection Sources Chrétiennes que le monde universitaire – est évoqué, presque pour mémoire. Inversement sont donnés avec précision tous les renseignements doctrinaux ayant trait au baptême et à la pénitence des hérétiques, à la liturgie du baptême, à l'Ecclésiologie, mais aussi à l'histoire de l'Eglise, aux hérésies (pour lesquelles j'ai tenu compte de la thèse nouvellement parue de B. Jeanjean). De fait, tous ces éléments intéressent non seulement les lecteurs de la Collection des Sources Chrétiennes, mais encore les théologiens et les historiens de l'Eglise et du Christianisme.

Comme pour le *Contre Rufin* de P. Lardet (*SCh* 303), l'édition « mineure » propose donc un appareil critique « allégé », selon des règles que j'ai établies et justifiées, ne donnant que certaines variantes des onze manuscrits sélectionnés et celles des éditions de Vallarsi (1734/1735) et de la *Patrologie* (1845), afin de mettre en valeur les leçons nouvelles par rapport à ces éditions que possèdent la plupart des bibliothèques. Le commentaire compte 213 notes élaborées selon les normes de la Collection.

L'histoire même du texte et l'influence de la pensée sont simplement mentionnées : le chapitre résume la teneur des 137 pages de l'édition majeure.

Comme l'histoire du texte, certains aspects de l'*Altercatio* occupent d'autant moins de place dans l'édition mineure qu'ils sont traités ailleurs : c'est le cas de certain mot étonnant (*salsitas*), du genre littéraire, de la datation et de l'influence de la pensée hiéronymienne. Ces questions ont été en effet précisées et ont trouvé des prolongements notables entre 1995 et 2000⁴¹. Ils n'ont droit dans la synthèse de l'Introduction des Sources Chrétiennes qu'à l'énoncé des résultats.

⁴¹ A. CANELLIS, « Jérôme et l'*Altercatio Luciferiani et Orthodoxi*, 'A nimia salsitate Sardorum' », *Studia Patristica*, 33, Leuven, 1997, p. 289-294 : Communication à la *XIIIth International Conference on Patristic Studies* (Oxford de 1995) ; « La composition du « Dialogue contre les Lucifériens » et du « Dialogue contre les Pélagiens » de saint Jérôme : À la recherche d'un canon de l'*altercatio* », *REAug*, 43, 1997, p. 247-288 ; « Saint Jérôme et les Ariens, Nouveaux éléments en vue de la datation de l'*Altercatio Luciferiani et Orthodoxi* », in *Les Chrétiens face à leurs adversaires dans l'Occident latin du 4^{ème} s.*, Actes des Colloques du GRAC 1997-2000, Publications de l'Université de Rouen, Rouen, 2001, p. 155-194.



II. LES PRÉFACES AUX LIVRES DE LA BIBLE : UN PROJET COLLECTIF ET UN TRAVAIL COLLABORATIF

Rappel historique : Jérôme et la traduction des livres bibliques (c. 383-406)

Trilingue (Latin, Grec, Hébreu), Jérôme a de la Bible une approche comparatiste, scientifique, novatrice, plus moderne que ses prédécesseurs, sauf Origène dont les *Hexaples* sont pour lui une référence. Au vu des traductions grecques d'Aquila, Symmaque, Théodotion et des Septante, Jérôme préfère en revenir à l'original hébreu, à l'*Hebraica ueritas* (vérité hébraïque), ce qui oriente généralement ses choix de traduction.

Il commence par réviser les Évangiles à la demande de l'évêque de Rome Damase (383/384), puis, établi dans son monastère de Bethléem à partir de 386, il entreprend une traduction sur l'hébreu de presque tout l'Ancien Testament : *Pentateuque* (398-400), *Josué/Juges/Ruth* (404-405/406), *Samuel-Rois* (391-392), *Paralipomènes* (396-398), *Esdras* (394-395), *Tobie* (399), *Judith* (399), *Esther* (404-405 ?), *Job* (avant 394), *Psaumes* (390-392), les trois livres de *Salomon* (398), *Isaïe* (avant 393), *Jérémie* (avant 393), *Ezéchiel* (avant 393), *Daniel* (avant 393), *Douze Prophètes* (avant 393). Il révisé aussi certains livres sur le grec : *Paralipomènes* (386-389), *Job* (386-389), *Psaumes* (c. 386-390), les trois livres de *Salomon* (386-389), tout en réfléchissant sur le canon biblique. Ces traductions latines, faites de 386 à c. 406, avec celles de Rufin le Syrien, complétant et finissant l'œuvre de Jérôme, forment ce qu'on appellera plus tard la Vulgate (Concile de Trente, 1546⁴²).

A. Travail collectif et collaboratif

Suite au décès d'Yves-Marie Duval († 12 mars 2007) les membres du séminaire qu'il animait depuis 1991 ont décidé de poursuivre son œuvre et son action. Ils ont été rejoints par d'autres désireux de participer à cette aventure intellectuelle⁴³.

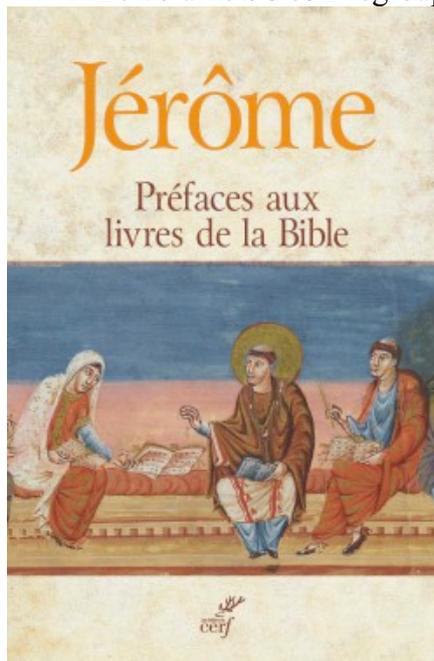
Plus d'une dizaine de chercheurs, enseignants chercheurs, professeurs du secondaire, doctorants et érudits de tous âges, de diverses spécialités et de différentes régions se sont réunis une fois par mois à Paris (dans des lieux divers, comme à la Sorbonne, Rue Serpente, avant d'être accueillis à l'Abbaye Sainte-Marie, Rue de la Source à Paris (16ème), grâce à la bienveillance de Madame Ginette Duval qui y a fait aménager une salle tout exprès). Nous nous sommes mis d'accord sur le thème que j'ai proposé : les *Préfaces* de Jérôme *aux livres de la Bible*.

À ma grande surprise – et pour notre plus grande joie – la *Collection des Sources Chrétiennes*, qui n'accepte d'ordinaire que des œuvres complètes et non des florilèges, a accueilli d'emblée positivement notre projet. Notre aventure, aussi érudite que sympathique, a duré dix ans, facilitée par la création d'un Google-Group « Préfaces de Jérôme » et le recours progressif aux outils de suivi des modifications : nous nous sommes partagé la tâche (traductions, relectures, recherches diverses, rédaction de l'introduction et des notes, reprise de l'apparat scripturaire, avec toutes les difficultés et les retards qu'on peut imaginer) pour élaborer, avec cette méthode innovante et hautement collaborative, un volume qui a, surtout dans les traductions, le style unifié du Groupe. Ce travail a aussi donné l'occasion d'inviter des spécialistes extérieurs à notre groupe : Jacques Trublet, Pierre-Maurice Bogaert, Pierre Petitmengin et Gilles Dorival, qui ont apporté un éclairage très riche à nos travaux.

⁴² Sur la composition de la Vulgate, voir A. CANELLIS (dir.), Jérôme, Préfaces aux livres de la Bible, SC 592 Paris, Cerf, décembre 2017, p. 218-225.

⁴³ Sur ce cliché de B. Jeanjean (11 octobre 2008) : Pierre Jay († 2/2/2019), à qui je rends hommage ici, et Laurence Mellerin ; voir la liste des participants dans SC 592, p. 11.

Le volume SC 592 regroupe ainsi 21 préfaces authentiques, auxquelles s'ajoutent deux



autres préfaces, qui ne sont pas de Jérôme ainsi que la Lettre d'Eusèbe à Carpien sur les « canons d'Eusèbe »⁴⁴. Il s'agit en réalité des Préfaces hiéronymiennes aux livres bibliques qui figurent dans la *Vulgate*, éditée par R. Weber⁴⁵, ainsi que celles se trouvant, pour l'Ancient Testament, dans la grande édition de l'Abbaye des Moines de Saint Jérôme⁴⁶ et, pour le Nouveau Testament, dans l'édition de Wordsworth *et alii*⁴⁷. Ce volume est conçu comme une introduction à la lecture de la *Vulgate* hiéronymienne, plus généralement à son entreprise de traduction et d'exégèse, et, à titre symbolique, il est orné d'une jaquette représentant le saint Jérôme de la Bible de Charles le Chauve en train d'expliquer la Bible aux moines et aux moniales (9^{ème} siècle).

B- Apport de la critique textuelle

Le texte, difficile, des préfaces, que nous reprenions à nos prédécesseurs, ménageait quelques surprises : alors qu'il a été édité par des éditeurs de renom et qu'il semblait fixé à jamais avec leurs travaux d'ecdotique, nous avons proposé (outre la numérotation et la création de paragraphes ainsi que la mise en valeur des titres des livres bibliques selon un code proche du « Système Duval »⁴⁸) trois modifications textuelles qui nous paraissaient plus conformes aux propos de Jérôme⁴⁹, dont une particulièrement importante sur laquelle le Père Bogaert a attiré notre attention : la nécessité de choisir la leçon *apocrypha* au lieu de la leçon habituelle *agiographa* (*Pr Tob.* et *Pr. Iud.*, SC 592, p. 368, l. 5 et p. 372, l. 1)⁵⁰.

Prologue de Tobie

Chromatio et Heliodoro episcopis Hieronymus in Domino salutem.

1. Mirari non desino exactionis uestrae instantiam. Exigitis enim ut librum Chaldeo sermone conscriptum ad Latinum stilum traham, *LIBRVM* utique *TOBIAE*, quem Hebraei de catalogo diuinarum Scripturarum secantes, his quae **Apocrypha** memorant manciparunt. Feci satis desiderio uestro, non tamen meo studio.

⁴⁴ Pour le détail et la récapitulation des éditions où figurent ces textes, voir SC 592, p. 244-247.

⁴⁵ R. WEBER, B. FISCHER, J. GRIBOMONT *et alii*, *Biblia sacra iuxta vulgatam versionem*, Stuttgart 1969, 1999⁴, 2007⁵.

⁴⁶ [MOINES DE L'ABBAYE (...) SAINT-JÉRÔME, ROME], *Biblia Sacra iuxta Latinam Vulgatam uersionem ad codicum fidem*, Rome 1927-1987.

⁴⁷ I. WORDSWORTH, H. I. WHITE, H. F. D. SPARKS, *Novum Testamentum Domini nostri Iesu Christi Latine secundum editionem S. Hieronymi*, Oxford 1889-1954.

⁴⁸ A. CANELLIS, « Fiche récapitulative sur le « système Duval » de mise en forme du texte latin (d'après l'*In Malachiam* de saint Jérôme) dans A. Canellis et R. Courtray, *Éditer et traduire saint Jérôme aujourd'hui dans la Collection des Sources Chrétiennes*, Institut des Sources Chrétiennes, Lyon, 13 octobre 2007, Actes de la journée à la mémoire d'Yves-Marie Duval, organisé par Aline Canellis (Université de Saint-Etienne) et Régis Courtray (Université de Toulouse 2-Le Mirail) avec l'aide de Sources Chrétiennes, d'Hisoma, de l'Université Lumière-Lyon 2, du CRATA (Toulouse) et de l'Université Toulouse 2-Le Mirail, p. 19-25. (<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00463637/fr/>).

⁴⁹ SC 592, p. 227.

⁵⁰ Pour plus de détails voir SC 592, p. 131-141.

Jérôme aux évêques Chromace et Héliodore, salut dans le Seigneur.

1. Je ne me lasse pas d'admirer l'insistance de votre réclamation. Vous réclamez en effet que je traduise en langue latine un livre rédigé en chaldéen, à savoir le *LIVRE DE TOBIE*, que les Hébreux ont retranché de leur catalogue des Divines Écritures et relégué dans ce qu'ils appellent les **Apocryphes**. J'ai satisfait à votre demande, mais sans zèle de ma part.

Prologue de Judith

1. Apud Hebraeos *LIBER IVDITH* inter **Apocrypha** legitur ; cuius auctoritas ad roboranda illa quae in contentione ueniunt, minus idonea iudicatur. Chaldeo tamen sermone conscriptus inter historias computatur. Sed quia hunc librum synodus Nicaena in numero Sanctarum Scripturarum legitur computasse, adquei postulationi uestrae, immo exactioni...

1. Chez les Hébreux, le *LIVRE DE JUDITH* se lit parmi les Apocryphes ; aussi son autorité pour corroborer les arguments que l'on avance dans la controverse apparaît-elle comme peu efficace. Cependant, parce qu'il est rédigé en langue chaldéenne, on le compte au nombre des récits historiques. Mais, étant donné que le concile de Nicée, lit-on, a compté ce livre au nombre des Saintes Écritures, j'ai accédé à votre requête, ou plutôt à votre réclamation...

Nous avons ainsi expliqué « pourquoi nous avons adopté la leçon *apocrypha*, pour rendre l'expression *sefarim hitsonim* qui désigne les *livres extérieurs* en hébreu, et non celle d'*agiographa* au début des *Préfaces aux livres de Tobie et de Judith*, alors même que ce terme se trouvait dans tous les manuscrits, ainsi que dans les différentes éditions utilisées par l'Abbaye des moines de Saint-Jérôme⁵¹. Fallait-il comprendre *agiographa* en un sens large ? Telle est l'hypothèse envisagée par J. Martianay⁵², qui se recommande de nombre d'Anciens, mais en ne mentionnant que Denys le Chartreux, théologien du XV^e s., ainsi qu'un livre (*liber quidam*) représenté par le ms *Bodleianus F. 107*⁵³. Une recherche dans le *LLT-A* ne fait apparaître ce sens dans aucun texte de Jérôme (*agiografa* n'apparaît pas en dehors des préfaces), pas plus d'ailleurs que chez l'ensemble des Pères de l'Antiquité ; d'ailleurs, comment justifier que, entre la *Préface aux livres de Samuel et des Rois* et celle *au livre de Tobie*, le même mot ait pris sous le calame de Jérôme un sens totalement différent, et ce dans un contexte unique qui est celui des listes scripturaires ? À cela s'ajoute un argument paléographique : la confusion était aisée entre les majuscules grecques ΓΙ et Π, donc entre le début des deux termes.

Autant de raisons, donc, qui conduisent à rétablir la leçon *apocrypha*. Quant à la leçon *agiografa*, la seule constatation recevable concernant les informations fournies par les différentes sources est la suivante : Judith et Tobie, rangés dans la catégorie des apocryphes par les juifs,

⁵¹ *Biblia Sacra iuxta Latinam Vulgatam uersionem ad codicum fidem* : pour Tobie, t. 8, p. 155 (cf. apparat critique et *index codicum*, p. 154) ; pour Judith, p. 213, le terme figure dans tous les manuscrits, sauf une seconde main de deux d'entre eux, *Parisinus lat. 16720* et *Parisinus, Mazarinaeus 5*, tous les deux du XIII^e s. La *PL 29* (1846) – pour Tobie, c. 24, n. b ; pour Judith, c. 37 (cf. n. c. 37-38) – relève aussi la présence d'*agiographa* dans la plupart des manuscrits, et chez beaucoup d'éditeurs anciens ; mais elle se réclame du ms *Bibliorum codex cartusiae Villae-Novae secus Avenionem* pour lui préférer *apocrypha*. Outre le refus de croire à une contradiction chez Jérôme entre *Pr. Reg.* et *Pr. Tob.* et *Jud.*, elle s'appuie pour Tobie sur l'autorité de nombreux *uiri litterati* (sans réf.) pour étayer ce choix que, nous est-il dit, Martianay fut le premier à opérer à partir de manuscrits (non précisés). On note aussi que beaucoup d'éditions du livre contiennent en marge la correction de *agiographa* en *apocrypha*. Dans l'édition des *Préfaces de la Bible latine*, Namur 1920, p. 35, *apocrypha* est donné par les mss A et Q.

⁵² *PL 29*, c. 24.

⁵³ À propos du mot *agiographa* employé dans *Pr. Tob.*, ce ms commente en note : *id est apocrypha : scilicet agiografa dicuntur large* (il dit de même pour Judith). De son côté, dans le *Breuiarium historiae catholicae* 7, 4 (*CCM 72*, éd. J. Fernández Valverde, Turnhout 1993, p. 376-377, l. 10-13), R. J. de Rada écrit dans la *Préface de Tobie* : *Set quia apocrypha dicuntur dupliciter, illa scilicet de quorum ueritate dubiatur et illa de quorum auctore set non de ueritate, ideo hec interdum dicuntur agiographa ; unde et Ieronimus in prologo super hunc librum ponit eum inter agiographa*, mais sans aucune autre référence.

mais ajoutés par la Septante à la série des Hagiographes avant d'être canonisés par l'Église après bien des hésitations, furent manifestement l'objet d'une confusion de la part de copistes qui connaissaient mal, ou ignoraient totalement, la distinction entre les deux canons »⁵⁴.

Ce travail sur les *Préfaces* de Jérôme *aux livres de la Bible* permet ainsi de mieux comprendre l'œuvre du Patron des Traducteurs, notamment dans le domaine scripturaire. Il se veut pédagogique pour être utile et facile à utiliser par les biblistes, exégètes, Hiéronymiens ou non, en particulier par tous les curieux désireux de connaître l'histoire complexe mais passionnante du Livre.

Enfin, troisième expérience d'une édition d'une œuvre de Jérôme, la première édition – véritablement – critique un peu complète de la *Lettre à Praesidius* que je suis en train de faire.

III. UN WORK IN PROGRESS : LA LETTRE À PRAESIDIUS SUR LE CIERGE PASCAL

Rappel historique : la lettre de Jérôme

Écrite entre 383 et 385 – lors du Carême 384, fin mars, selon A. De Vogüé ? en 385 d'après Y.-M. Duval ?⁵⁵ –, la lettre à Praesidius présente des parallèles avec l'*Epistula* 22 que Jérôme adresse à Eustochium, sans que l'on puisse vraiment déterminer si elle est antérieure ou concomitante à la rédaction de cette lettre.

Praesidius est un diacre de Plaisance (Piacenza, Placentia, en Italie du Nord), qui a séjourné auprès des moines d'Égypte et qui a renseigné Jérôme sur ce sujet. Toutefois la *PCBE*, comme l'a relevé A. Fürst⁵⁶, distingue – à tort ou à raison ? – deux Praesidius ; le destinataire de Jérôme serait le second.

Jérôme, dans sa réponse à Praesidius, révèle l'*occasio* de la lettre : il refuse – non sans emphase et ironie – d'accéder à la demande de Praesidius d'écrire – sans doute en vers – un éloge du cierge pascal. Il lui adresse une suasoire pour l'inciter à quitter Plaisance, le diaconat et à venir s'établir au désert – mais quel désert ? – en reprenant un certain nombre d'arguments de la Lettre 14 à Héliodore.

La lettre à Praesidius offre un intérêt littéraire, scripturaire, exégétique, mais surtout historique et liturgique : en effet, on a longtemps cru que l'usage de la *laus cerei* datait du 5^{ème} siècle (cf. Décret du Pape Zozime [417-418] expliquant que la bénédiction du cierge pascal est dévolue au diacre, *Liber Pontificalis*, I, 1886, p. 225-226⁵⁷). En fait, l'usage du *praeconium paschale*, de la bénédiction du cierge pascal, était en usage à Plaisance, plus largement en Italie du Nord. On peut, par exemple, faire le lien avec l'*Hymne, Exultet* (v. 76 sq., attribuée à Ambroise de Milan (dans *SAEMO* 22, *Inni, Iscrizioni, frammenti*, p. 150-157), où il est grandement question des abeilles.

Rejetée depuis Érasme dans les *Spuria*, l'*Epistula* 18* (*PL* 30, 1845, c. 182-187) est une lettre dont l'authenticité n'est désormais plus discutée. C'est bien une lettre *DE* Jérôme comme l'a définitivement montré Dom Germain Morin qui en a donné la toute première – et

⁵⁴ SC 592, p. 139-141.

⁵⁵ A. de VOGÜÉ, *Histoire littéraire du mouvement monastique dans l'antiquité*, Paris, 1991, I, p. 216, 223-226 ; Y.-M. DUVAL, « Sur trois lettres méconnues de Jérôme concernant son séjour à Rome », *Jerome of Stridon. Religion, Culture, Society and Literature in Late Antiquity*, s/d. de J. LÖSSL and A. CAIN, Cardiff, 13-16.VII. 2006, dans *Jerome of Stridon, His Life, Writings and Legacy*, edited by A. Cain et J. Lössl, Ashgate, 2009, p. 29-40 ; Y.-M., DUVAL *Nouvelle histoire de la Littérature Latine*, trad. allemande, à paraître, Munich, C. H. Beck, s. u. « Hieronymus », § 647, *Bibelübersetzungen* dans LEBRECHT SCHMIDT P. (éd. allde), BERGER J.-D., DUVAL Y.-M. (†), FONTAINE J. (éd. fr.) dir., *La littérature de l'Antiquité tardive 2 : L'âge de Théodose (374-430)*, HLL VI, à paraître chez C. H. Beck (Munich) et chez Brepols (Turnhout) : dans l'édition allemande : HLL : § 647 : Jérôme (p. 122-293).

⁵⁶ A. FÜRST, *Hieronymus, Askese und Wissenschaft in der Spätantike*, Freiburg 2003² (2016), p. 235.

⁵⁷ Consulté le 19/2/2019 : <https://archive.org/details/duchesne01/page/n515>.

jusqu'à présent – la seule édition scientifique en 1913⁵⁸. C'est son texte qui a été repris dans la LLTA.

Dom Morin a utilisé un seul manuscrit car il est ancien, du 9^{ème} s. d'après lui, qui suit « l'avis motivé du Dr Paul Lehmann »⁵⁹ ; en fait, d'après Y.-M. Duval, dans le HLL, qui suit les indications de Van den Gheyn – dont le catalogue est disponible en ligne⁶⁰ –, ce parchemin est du 10^{ème} s. :

Bruxelles II. 1636, f. 17 sq., Catalog. Van den Gheyn, n° 984, II, p. 55-56 ; minuscule caroline, IX^{ème} s. ; provenance Lotharingie, Trêves ?.

Quoi qu'il en soit, ce manuscrit est, selon G. Morin, « le seul exemplaire quelque peu ancien » qu'il a rencontré de ce texte. Or, dans les années 60, la *Bibliotheca Hieronymiana manuscripta* de B. Lambert (N° 155, BHM 318, t. I B, *Instrumenta Patristica*, IV, 1969, p. 1074-1077) présente une liste de 80 manuscrits.

Parmi eux figurent 3 manuscrits anciens (9^{ème}-11^{ème} s.), que ne connaissait pas G. Morin :

9^{ème} siècle

P : PARIS, BNF, Lat. 565, s. IX, f. 60-62v (mutilé ; des. § 4 : *prata uernantia uidisti sarta*)

Catalogue des manuscrits numérisé, Ph. Lauer, *Bibliothèque Nationale, Catalogue Général des manuscrits latins*, t. 1 (n° 1-1438), Paris, Bibliothèque Nationale, 1939, p. 198-199 :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k209150w/f209.image>

Seuls les folios 55-62 sont du 9^{ème} siècle.

10^{ème} siècle

LEIDEN, Univ. , Voss. Lat. O.92, s. X, f. 15v-19v.

Catalogue en ligne : https://catalogue.leidenuniv.nl/primo-explore/fulldisplay?docid=UBL_ALMA21221652520002711&context=L&vid=UBL_V1&lang=en_US

11^{ème} siècle

ARRAS, Bibliothèque Municipale 589 (0589)(0903), MF 58694, , s. XI, f. 1r-2v.

En outre, j'ai déjà rencontré une vingtaine de ces manuscrits lors de mon édition majeure de l'*Altercatio*, ce qui permet déjà un premier classement – prudent – et l'élimination de certains manuscrits *recentiores*. La collation, en tout, d'une dizaine de manuscrits devrait déjà donner une idée de l'établissement du texte.

On profite également de la mise à disposition en ligne, gratuite, d'un certain nombre de manuscrits, même s'il faut encore – hélas ! – en commander un certain nombre, pour un montant parfois onéreux. Grâce aux mails, on peut plus rapidement contacter les conservateurs des fonds anciens pour leur commander des manuscrits ou leur demander des renseignements. Les délais ainsi raccourcis permettent de gagner un temps précieux.

⁵⁸ G. MORIN, « Notices et communications », *BALAC* 3, 1913, p. 51-60.

⁵⁹ *Art. cit.* p. 53, n. 5.

⁶⁰ https://www.kbr.be/fr/manuscrits-catalogues-et-ouvrages-de-referance#Van_den_Gheyn

À l'heure actuelle, je n'ai pu collationner que le BNF Lat 565 et un manuscrit *recentior* :

B : BERLIN, Ms. lat. qu. 498, 14xx, f. 47-51v.

on line (21/4/2018) :

[http://digital.staatsbibliothek-](http://digital.staatsbibliothek-berlin.de/werkansicht?PPN=PPN647393824&PHYSID=PHYS_0103&DMDID=DM)

[berlin.de/werkansicht?PPN=PPN647393824&PHYSID=PHYS_0103&DMDID=DM](http://digital.staatsbibliothek-berlin.de/werkansicht?PPN=PPN647393824&PHYSID=PHYS_0103&DMDID=DM)
[DLOG_0003](http://digital.staatsbibliothek-berlin.de/werkansicht?PPN=PPN647393824&PHYSID=PHYS_0103&DMDID=DM) aux f. [95] 47r - [104]-51v (Hieronymus, anthologia humanistica)

Cette première approche révèle déjà un certain nombre de passages où les variantes mériteront plus ou moins de réflexion : ordre des mots divergents, *lectiones difficiliores*...

Le numérique facilite en tous points le travail de l'ecdoticien : beaucoup de numérisation de catalogues, de manuscrits, mais aussi un travail plus propre et plus souple (à l'opposé du papier et du stylo de mise par le passé).

Mais la critique textuelle soulève bien souvent plus de questions et de difficultés qu'elle ne propose de solutions... Établir un texte *est et reste* un travail de longue haleine, très difficile...